

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DG / 0497 /S/2023-2024
RELATIF A L'ASSURANCE INCENDIE DES IMMEUBLES, VILLAS ET DES
EQUIPEMENTS DE L'INSTITUT NATIONAL DE SECURITE SOCIALE « INSS »**

Date de publication : 05/02/20...24
Date d'ouverture : 25/02/20...24

1. Objet

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les sociétés d'assurance à présenter leurs offres sous pli fermés, pour le marché relatif à l'Assurance incendie des immeubles, villas et des équipements de l'INSS pour une période de 12 mois calendaires. Les immeubles, villas et équipements sont spécifiés à la Section II.

2. Allotissement

Le marché est constitué en un seul lot.

3. Financement du marché.

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » financera le marché sur ses fonds propres, exercice 2023-2024.

4. Spécification du marché.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018 et ses textes d'application.

5. Conditions de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales et possédant les capacités juridique, technique et financière nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'INSS BP 1 600, à Bujumbura Tél. 22 269555 ou 22 269558, moyennant le paiement de **cent mille Francs Burundais (100.000FBU)** dont la moitié sera versée sur le compte n° 1101/001-04 (CC10003) ouvert à la BRB au nom de l'OBR et l'autre moitié sur le compte numéro 1121/005 (CC10261) ouvert à la BRB au nom de l'INSS. Il peut également être consulté dans les locaux de l'INSS, Service Gestion des Immeubles au troisième étage Bureau 303 ou 309. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendaires avant la date limite de remise effective des offres.

7. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient l'**offre technique** et l'autre l'**offre financière**. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure. Quatre (4) exemplaires dont un original et 3 copies sont exigés pour chaque offre.

Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, Via le Secrétariat Central sis au Rez de Chaussée, Bureau n°13, à Bujumbura, au plus tard le 22/02/2024 à 9 heures précise. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise effective des offres.

9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le / /2024 à 9 h00, heures locales.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Sur l'enveloppe extérieure, il ne doit être donné aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet.

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes par une commission ad hoc désignée par la Personne Responsable des Marchés dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, deuxième étage, le...26/02/2024 à 9 h30 min.

NB : L'ouverture des offres financières se fera en même temps que les offres techniques

11. Critères de qualification.

a) Offre Technique

Offre Technique :

1. Présenter au moins un bilan audité de l'assureur et au moins 2 de ses réassureurs des deux dernières années ;
2. Présenter une liste d'au moins cinq grands clients illustrés selon la prime annuelle ;
3. Prouver la liste de ses réassureurs ;
4. L'attestation de non-redevabilité délivrée par l'INSS du Burundi en cours de validité ;
5. L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes délivrée par les Services de l'OBR et en cours de validité ;
6. Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
7. Les bordereaux d'achat du présent DAO et comportant le numéro ;
8. L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce en cours de validité ;
9. Les statuts de la société (personne morale) ;
10. Les renseignements sur le soumissionnaire suivant le modèle en annexe ;
11. La garantie de soumission ;
12. Le Registre de commerce (copie) ;
13. L'adresse fixe et connue du candidat.
14. Confirmation écrite de l'habilitation de l'offre à engager le soumissionnaire

b) Offre Financière

- La prime totale

N.B. : La non production et/ou la non-conformité d'un des documents cités aux points a) et b) entraînera l'élimination de l'offre au cours de l'analyse des offres

12. Adresse du Maître d'Ouvrage

L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est :

**Chaussée Prince Louis Rwagasore,
BP 1600 BUJUMBURA
Tél : 22269555, 22269558 ou 22269544.**

Bujumbura, le 14/01/2024

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS

